

1 Relevé d'index


Le relevé d'index se fait soit via le bouton en page d'accueil , ou via le menu "Service en ligne → Relevé d'index". L'utilisateur est alors invité à entrer son index actuel ainsi que le numéro de son compteur tel qu'indiqué sur son compteur. Il dispose également d'un rappel sur la date et la valeur de son dernier relevé.




Figure 13 : Relevé d'index

Pour le nouvel index à renseigner, veuillez svp ne reprendre que les chiffres sur **fond noir** de votre compteur d'eau.

Le numéro de compteur **réel** de votre compteur d'eau est indiqué sur le compteur (p.ex. D05TA123456, I16BX123456, 89EB123456,...).



Tant que le numéro de compteur n'est pas indiqué, que l'index n'est pas encodé ou que celui-ci est inférieur à l'ancien index, un message d'erreur sera affiché et la procédure d'ajout de relevé n'ira pas plus loin. Un message de confirmation indiquera que tout est en ordre.

Pour visualiser le résumé de sa consommation, le citoyen doit se rendre sur la page appropriée soit via le bouton en page d'accueil , ou via le menu "Service en ligne → Consommation". Il y verra un aperçu de ses cinq derniers relevés sous forme de graphique en bâtonnets. En passant le curseur au-dessus d'un des bâtonnets, il aura la valeur du relevé correspondant. En dessous de ce graphique se trouve également deux autres graphiques d'information et de conscientisation sur la consommation d'eau par ménage et la répartition de l'utilisation de l'eau.

Si le citoyen a déjà ajouté un nouvel index, alors il aura également une estimation de sa consommation actuelle, dans le cas contraire il sera invité à en ajouter un.





Figure 14 : Page consommation

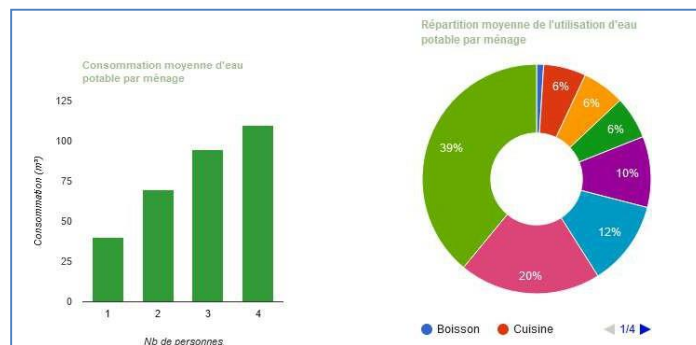


Figure 15 : Graphiques indicateurs de consommation